FICHE EXPLICATIVE

COMMENT VERSER LA TAXE D'APPRENTISSAGE VIA SOLTEA

LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE (13 %) PERMET AUX ENTREPRISES DE SOUTENIR DIRECTEMENT LES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION (LYCÉES, CFA, ÉCOLES...) DE LEUR CHOIX.

- LE PAIEMENT DE LA TAXE EST AUTOMATIQUEMENT COLLECTÉ PAR L'URSSAF.
- L'ENTREPRISE CHOISIT ENSUITE LES BÉNÉFICIAIRES VIA LA PLATEFORME SOLTÉA.

QU'EST-CE SOLTÉA ?

SOLTéA est la plateforme nationale de l'État qui permet aux entreprises de :

- consulter le montant de leur solde disponible,
- désigner un ou plusieurs établissements bénéficiaires,
- répartir le montant en pourcentage ou en euros.

Aucun paiement direct à l'établissement n'est possible

1

COMMENT ACCÉDER À SOLTÉA ?

1. Se connecter via Net-Entreprises
2. Accéder à l'espace SOLTéA – Répartition du solde de la taxe d'apprentissage
3. Le montant à répartir s'affiche automatiquement

2

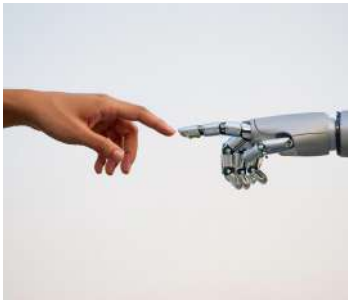

COMMENT DESIGNER UN ÉTABLISSEMENT ?

L'entreprise peut rechercher l'établissement par :

- Nom
- Code UAI
- SIRET
- Localisation

➡️ Sélectionner l'établissement, puis indiquer le montant ou le pourcentage à attribuer.

3

VALIDATION DE LA REPARTITION

- VÉRIFIER LE RÉCAPITULATIF
- VALIDER LA RÉPARTITION
- UNE CONFIRMATION EST GÉNÉRÉE PAR LA PLATEFORME

👉 LA RÉPARTITION PEUT ÊTRE MODIFIÉE TANT QUE LA PÉRIODE EST OUVERTE.

4

CALENDRIER

- VÉRIFIER LE RÉCAPITULATIF
- VALIDER LA RÉPARTITION
- UNE CONFIRMATION EST GÉNÉRÉE PAR LA PLATEFORME

👉 LA RÉPARTITION PEUT ÊTRE MODIFIÉE TANT QUE LA PÉRIODE EST OUVERTE.

5

POURQUOI SOUTENIR NOTRE ÉTABLISSEMENT ?

En nous désignant comme bénéficiaire, vous contribuez directement à :

- l'amélioration des équipements pédagogiques,
- le développement de projets innovants,
- la formation des compétences professionnelles de demain.

6

MERCI PAR AVANCE DE VOTRE SOUTIEN